

## CR de l'Apér-EAU scientifique du 12 avril 2021

### ***Pré Apér-EAU, présentation de Léa Riera sur la gestion de la pêche côtière à Fidji***

Léa Riera, doctorante en géographie à l'IRD sous la direction d'Etienne Rodary, a commencé par nous présenter ses travaux de thèse. Ceux-ci portent sur les modes de gestion et de gouvernance des pêches côtières à Fidji, entre développement et conservation. Ils se sont développés dans le cadre d'un projet franco-allemand financé par l'ANR qui porte sur trois territoires du Pacifique sud (Nouvelle-Calédonie, Vanuatu, Fidji). Léa Riera est actuellement en phase de rédaction.

Léa Riera commence par présenter les grandes caractéristiques de Fidji. Il s'agit d'un archipel composé de plus de 300 îles, s'étendant sur plus d'un million de km<sup>2</sup>. Le pays est marqué par l'existence d'un système dualiste : i) un système étatique, institutionnel, notamment hérité de la colonisation britannique ; ii) un système coutumier iTaukei auquel se réfèrent 60% de la population. Un autre fait marquant est que le pays compte deux ethnies principales qui n'ont pas les mêmes droits d'accès et d'usage notamment concernant les ressources marines

Par la suite, l'intervenante fait part des grands questionnements qui traversent ses travaux. Le premier d'entre eux concerne les dispositifs de gestion des ressources côtières. Léa Riera cherche à identifier les continuités et les ruptures dans les choix sociotechniques réalisés. Le second questionnement porte sur l'identité des acteurs chargés de la gestion et sur leurs relations. Enfin, le troisième questionnement couvre l'articulation entre exploitation et conservation, en s'intéressant notamment aux discours et aux visions du monde portés par les acteurs de ces secteurs.

Les travaux de Léa Riera ont pu mettre au jour une succession de périodes pendant lesquelles différents paradigmes de gestion de l'environnement marin côtier dominant. On serait ainsi globalement passé d'une ontologie relationnelle à une vision plus utilitariste de la nature. Toutefois, à partir de 2014, une ère de collaboration entre acteurs étatiques et acteurs de la conservation s'entame. Cette coalition se retrouve notamment autour de la protection d'une espèce emblématique, le mérrou. Cela donne lieu à une hybridation des modes de gestion prônés.

La réflexion de Léa Riera se nourrit également de l'analyse des dynamiques aux échelles internationales et locales, et de leur articulation. Elle prête notamment attention au travail de la CITES, institution à philosophie initialement conservacionniste qui a évolué progressivement pour intégrer les enjeux économiques, notamment des petites pêcheries.

Après sa présentation, Léa Riera répond aux questions posées par l'assistance. Silvia Flaminio, s'interroge sur la pérennité des dispositifs hybrides qui ont émergé ces dernières années. Léa Riera rapporte que les propositions de gestion nées il y a quelques années sont devenues pour la plupart des politiques publiques et des lois coercitives. Cette institutionnalisation est en cours assure une certaine pérennité des dispositifs mais à la fois les transforme. Léa étudie également ces transformations. Carolina Hernandez demande quel rôle a joué l'ethnicité dans la formation de ces nouveaux dispositifs de gestion. L'ethnicité est un réel enjeu à Fidji, principalement sur le plan du foncier et de l'accès aux ressources marines, et a été au cœur de tout ce qui s'est fait précédemment. Les nouveaux dispositifs, moins politiques/politisés, sont moins visiblement affectés par ces questions.

### ***Apér-EAU de Silvia Flaminio, sur la multifonctionnalité des barrages-réservoirs en Suisse***

Silvia Flaminio, chercheuse à l'Université de Lausanne, commence son intervention en présentant son parcours. Elle a réalisé un travail de doctorat en géographie sociale de l'environnement à l'université de Lyon qui portait sur les conflits et controverses liés aux projets de barrages. Elle mobilisait d'une approche quantitative et géohistorique pour l'analyse d'un corpus d'articles du *Monde* et une

autre approche plutôt qualitative sur des études de cas (France et Australie). Elle a ensuite réalisé un premier postdoctorat sur l'écologie urbaine.

La présentation d'aujourd'hui rejoint davantage son premier objet d'intérêt, celui des barrages. Elle porte sur un projet de recherche<sup>1</sup> actuellement développé sur la multifonctionnalité des barrages-réservoirs dans les Alpes suisses (développé dans le cadre d'un postdoctorat avec Emmanuel Reynard).

Silvia Flaminio commence par exposer le contexte ayant donné naissance à cette étude. Depuis la fin des années 2000, on observe un retour des grandes infrastructures et les projets de barrages se multiplient. Les infrastructures existantes, notamment celles sous le régime des concessions, font elles aussi l'objet de nouvelles réflexions, portant notamment sur leur rentabilité.

En Suisse, l'hydroélectricité en Suisse pèse fortement (56,4%) dans le mix énergétique. La plupart des barrages se concentrent à l'est et au sud de la Suisse et ont été construits avant les années 1970. Selon la commission internationale des barrages, à l'échelle mondiale, 25% des barrages pourraient être qualifiés de « multifonctionnels ». Ce chiffre n'atteint que 2,4% dans le cas de la Suisse. Des éléments récents montrent que la situation des barrages en Suisse pourrait être amenée à évoluer : un rapport de 2016 pointe qu'il pourrait être intéressant de diversifier les usages des barrages et que cette réflexion devrait se poser au moment du renouvellement des concessions. Silvia Flaminio rappelle que le régime de la concession en Suisse est accordé par les autorités cantonales (ou communales, selon les cantons) pour une durée de 80 ans et que la plupart de ces concessions arrivera à expiration en 2035-2045.

Depuis une quinzaine d'années, des travaux en sciences sociales ont montré l'évolution des fonctions et de la gestion des barrages en lien avec différents processus socio-environnementaux (protection du milieu aquatique, transition énergétique, changement climatique). Dans ce contexte, l'étude s'articule autour de quatre questions : comment la multifonctionnalité transforme les jeux d'acteurs ? Comment se déploie-t-elle dans l'espace ? est-ce que la multifonctionnalité est un moyen d'intégrer de nouveaux usages de l'eau ou au contraire favorise la rivalité entre usages ? Enfin, si des rivalités émergent, sont-elles liées à l'usage des barrages ou à l'usage de l'eau ? La recherche menée se décompose en deux temps, avec tout d'abord une enquête auprès des acteurs pour comprendre l'émergence de la notion et sa promotion, complétée par une étude de cas afin d'observer la traduction locale de la multifonctionnalité.

D'un point de vue conceptuel et théorique, l'étude entend prolonger les réflexions développées dans la littérature « hydrosociale » qui aborde notamment la diversité des usages de l'eau et des visions de l'eau (par ex : vision moderne, aménagiste). D'un point de vue méthodologique, l'étude entend s'appuyer sur l'analyse des rapports produits depuis les années 1990 par les administrations en charge de l'eau ou de l'énergie, d'entretiens semi-directifs plutôt conceptuels, axés sur la notion de multifonctionnalité, ainsi que sur des entretiens plus empiriques pour comprendre la diversification des usages de certains barrages-réservoirs alpins.

Le recueil de données est actuellement en cours. Pour le moment, un corpus de rapports écrits par des administrations à un niveau cantonal ou fédéral, qui comprend notamment des synthèses, a été analysé ; une dizaine d'entretiens ont été réalisés (avec des scientifiques, des fonctionnaires et des employés du secteur de l'énergie et de l'environnement).

---

<sup>1</sup> Voir la présentation du projet :

[https://igd.unil.ch/projrech/index.php?idPage=69&page=viewDetails&lang=fr&id\\_projet=333](https://igd.unil.ch/projrech/index.php?idPage=69&page=viewDetails&lang=fr&id_projet=333)

Dans les rapports, aucune référence n'est faite à la multifonctionnalité avant 2012. La première mention se trouve dans un rapport de l'Office fédéral de l'environnement en 2012 qui évoque les multiples fins des barrages. Dans les entretiens, la notion apparaît délicate à caractériser pour les acteurs. La chercheuse émet l'hypothèse du caractère assez précoce de l'enquête vis-à-vis du travail engagé par les acteurs sur la question. Pour certains acteurs néanmoins, la multifonctionnalité de l'eau est évoquée en lien avec le développement durable ; et la multifonctionnalité existerait de manière marginale (protection contre les crues, intégration d'usages qui préexistaient la construction des barrages). Deux explications sont invoquées par les acteurs pour expliquer l'émergence de la multifonctionnalité : i) le changement climatique qui se traduirait par une crainte des pénuries et des sécheresses dans un pays où la ressource a longtemps été vue comme abondante et qui se considère comme le château d'eau de l'Europe ; ii) dans un contexte de résistance croissante aux projets hydrauliques, la multifonctionnalité serait un levier d'acceptation sociale.

En guise de discussion, Silvia Flaminio s'interroge sur le fait que la multifonctionnalité est associée à une mise en œuvre qui contribuerait à une transformation des usages des barrages (sans nécessairement bouleverser un cycle hydrosocial centré sur l'exploitation de la ressource en eau). La multifonctionnalité apparaît aussi pour l'instant comme une notion floue qui renvoie à une solution consensuelle pour gérer la ressource en eau malgré les pénuries et crises environnementales. Pourrait-on dans ce contexte la qualifier de « concept nirvana » (Molle, 2008) ?

La parole est donnée à l'assistance pour les questions. Marie-Anne Germaine, géographe, demande si la multifonctionnalité est utilisée de façon stratégique et si de nouveaux partenariats émergent d'ores et déjà. Silvia Flaminio explique qu'il s'agit pour le moment d'une réalité plutôt marginale, dans le sens où il y a déjà des usages qui se sont développés à l'échelon local par exemple pour la régulation des crues ou pour lutter contre les incendies.

Nathalia Capellini, historienne, rappelle que tout au long du XXe siècle, cette notion de diversité des usages est déjà présente dans beaucoup de pays. Par ailleurs, elle s'interroge sur le choix d'avoir pour le moment écarter de l'enquête les acteurs de l'hydraulique ? Silvia Flaminio fait part de son étonnement également autour du caractère novateur des réflexions sur la multifonctionnalité en Suisse. Mais même si le sujet est ancien dans de nombreux pays, il fait aussi l'objet de nouvelles réflexions ces dernières années : en France, il y a déjà des publications d'EDF<sup>2</sup> sur ce thème et une session à la conférence de la commission internationale des grands barrages porte sur ce thème en 2021<sup>3</sup>. Pour le moment, la stratégie est plutôt de garder les acteurs des barrages pour la deuxième phase du projet de recherche.

Ludovic Drapier, géographe, demande quels sont les critères de renouvellement des concessions et comment ont-ils été définis ? est-ce que ce sont des acteurs privés ? y a-t-il un acteur comme EDF ? Silvia Flaminio répond qu'en Suisse, il y a beaucoup d'acteurs privés mais les sociétés sont souvent très majoritairement à capitaux publics. En ce qui concerne les concessions, quels que soient les barrages et les acteurs, il y a un engagement pris pour les débits résiduels.

Marie-Anne Germaine demande si parmi les fonctions mises en avant par les différents acteurs, les usages (notamment récréatifs - pas la neige de culture) des réservoirs font aussi partie des usages mis en avant ? Silvia Flaminio explique qu'il y a un peu de pêche et des usages récréatifs (valeur patrimoniale, points de départ de randonnées, cf. Loloum, 2016) mais plutôt en lien avec la présence

---

<sup>2</sup> <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1631070517300518#!>

<sup>3</sup> <https://cigb-icold2021.fr/en/symposium/themes/>

d'un lac (réservoir) ; ces fonctions (qui ont un statut un peu différent car il ne s'agit pas d'usages de l'eau) sont parfois évoquées par les acteurs rencontrés.